

Transitions environnementales et sociales

UN CYCLE DE CONFÉRENCES
DU CODEV TOULOUSE MÉTROPOLE

Tome 2



Transitions environnementales et sociales

UN CYCLE DE CONFÉRENCES
DU CODEV TOULOUSE MÉTROPOLE

Tome 2



ÉDITO

Jean-Luc
MOUDENC

*Maire de Toulouse
Président de
Toulouse Métropole*



Le document que vous avez entre les mains prolonge un premier tome comme un recueil synthétique du cycle de conférences « Transitions environnementales et sociales », initié par Toulouse Métropole et conduit par le Conseil de développement. Il témoigne des profondes transformations climatiques, écologiques, économiques et sociales qui façonnent déjà nos sociétés et interrogent nos modes de vie.

Des menaces qui pèsent sur la biodiversité aux risques de crue, en passant par les conséquences du réchauffement climatique, les sujets abordés illustrent l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés. Face à ces enjeux, il est indispensable de s'appuyer sur une connaissance solide et de croiser les disciplines, les expertises et les points de vue. C'est tout le sens de ces rencontres, qui ont réuni chercheurs, acteurs de terrain et habitants afin de nourrir la réflexion et d'éclairer l'action collective.

Grâce à la richesse des échanges, ce cycle de conférences contribue à faire émerger une réflexion collective au service d'actions publiques toujours plus ambitieuses, adaptées et durables. Les transitions ne pourront réussir qu'en conciliant exigence écologique, justice sociale et implication citoyenne.

À Toulouse Métropole, nous sommes pleinement mobilisés pour les défis à venir. La publication de ce deuxième tome accompagne d'ailleurs le lancement d'un nouveau Plan Climat pour notre Métropole. Je forme le vœu que cet ouvrage contribue à mieux comprendre les transformations en cours et à permette à chacun de s'en saisir pour construire, ensemble, une ville conciliant développement, résilience, cohésion sociale et préservation de notre cadre de vie.

AVANT-PROPOS

Marie-Christine
JAILLET

Présidente
du Codev
Toulouse Métropole



Le diagnostic d'une mise en danger de notre planète Terre par la hausse des températures ne fait plus débat, tant ses conséquences sont désormais appréhendables par chacun «à hauteur d'homme», en raison de l'augmentation, en nombre et en intensité, des dérèglements climatiques. Il se traduit par la nécessité impérieuse de réduire l'empreinte carbone des activités humaines. S'ajoute à ce premier constat la prise de conscience que les ressources «naturelles» du sol et du sous-sol de cette même planète Terre ne sont pas illimitées, s'épuisent, sans renouvellement possible pour nombre d'entre elles et que leur exploitation, sans retenue pour répondre aux exigences du développement, a fragilisé, détruit aussi, écosystèmes et biodiversité. Cette crise écologique, par nature systémique, aux dimensions économiques, sociales et politiques, oblige à repenser la trajectoire de nos sociétés et de leur développement. D'ores et déjà, certaines régions du globe sont inhabitables et l'habitabilité d'autres fortement interrogée. Si la réalité de cette crise, et l'urgence à y apporter des réponses ne font pas de doute, le chemin des «mots aux actes» peut sembler long et n'être pas à la hauteur des enjeux. Néanmoins, l'heure est bien à la mobilisation, des États, de leurs gouvernements, des pouvoirs locaux, des acteurs économiques et de la société dans ses différentes composantes, institutionnelles, associatives, citoyennes, pour engager les «transitions» nécessaires.

En France, cette mobilisation s'est traduite par la mise à l'agenda des politiques publiques de nouvelles orientations et priorités : accélération de la réduction des émissions des gaz à effet de serre d'ici 2030 ; engagement dans une planification écologique ; «plan eau», «plan de sobriété énergétique», «plan d'action pour la biodiversité et la restauration des écosystèmes». Autant d'injonctions qui atterrissent localement dans la mise en œuvre de nouveaux outils, dispositifs et normes (ZAN, ZFE, etc.).

La crise écologique, dans ses différents registres : climatique, environnemental, énergétique, comme les réponses qui lui sont apportées, ne peuvent pas être saisies indépendamment de leurs effets spatiaux, politiques, économiques et sociaux.



Si le vocable de «transition» est aujourd'hui largement adopté pour signifier la nécessité du changement, par contre le chemin pour parvenir à un horizon «soutenable» fait débat: «simple» inflexion du mode de développement? Bifurcation? Redirection? Ou rupture plus radicale?

Les villes sont confrontées plus que d'autres territoires aux effets du réchauffement climatique, du fait de leur densité et de l'artificialisation d'une large part de leur assise. Les îlots de chaleur, les pics de pollution de l'air questionnent leur habitabilité. Leur dépendance à des ressources qui leur sont extérieures, qu'il s'agisse de l'eau, de l'énergie, des matériaux de construction, mais aussi de l'alimentation les rend vulnérables. Leur développement par extension urbaine au détriment des terres agricoles n'est plus compatible avec l'exigence de sobriété et de préservation des sols.

C'est bien les modes de conception et de fabrique de la ville qu'il convient désormais d'adapter au réchauffement climatique, sans renoncer pour autant à agir pour en réduire l'empreinte carbone.



Mais cette refondation de la ville doit, dans le même temps, répondre aux exigences de sobriété, dans la consommation foncière comme dans celle d'autres ressources dont certaines sont des biens communs partagés avec d'autres territoires. Enfin, elle ne peut ignorer la préservation des écosystèmes et doit repenser ses rapports à son environnement, ses contraintes.

Ainsi, le renouvellement des problématiques d'aménagement et de développement par les impératifs de la «transition» écologique vient-il bousculer les référentiels de l'action urbaine, l'expertise et les compétences des professionnels. La «transition» écologique oblige également à reconsidérer le rapport entretenu par les politiques publiques avec les citoyens, habitants et usagers de la ville, car elle ne peut se faire sans leur participation active dans la mesure où leurs modes de vie et de consommation sont appelés à évoluer.

Comment embarquer l'ensemble des citoyens dans un «chemin de transition» consenti, à l'heure où le renforcement des inégalités sociales rend, dans les transformations à venir, l'impératif de justice sociale particulièrement sensible? Comment faire pour que ces changements n'aggravent pas les inégalités sociales? Pour que l'effort demandé soit proportionné à l'empreinte carbone de chacun?

C'est bien à l'ensemble de ces questions que ce cycle de conférences s'est efforcé de répondre: revenir, si besoin est, sur le diagnostic de la crise écologique, ses différentes facettes - réchauffement climatique, épuisement des ressources, baisse de la biodiversité - mais également leurs effets et leurs interactions. Il s'efforcera également d'éclairer la complexité des défis auxquels nos sociétés sont confrontées. Il vise ainsi à une meilleure appréhension/compréhension/appropriation de ce qui est en jeu dans la «transition» écologique, préalable à la définition d'un chemin d'adaptation.

SOMMAIRE

Présentation du cycle	7
-----------------------------	---

LES CONFÉRENCES

Biodiversité en danger : un effondrement aux multiples conséquences	8
Inondations de la Garonne, quel risque pour les toulousaines et les toulousains ?	12
Une histoire environnementale de l'Occident, entre exploitation et protection, l'équilibre introuvable ? ...	16
La transition des mobilités est-elle amorcée ?	20
Et si la démocratie prenait soin de nous ?	24
Changement climatique et vulnérabilités territoriales : quelles stratégies d'adaptation pour une transition juste et durable ?	28

UN CYCLE DE CONFÉRENCES POUR TOUTES ET TOUS



MIEUX APPRÉHENDER LES ENJEUX DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Ce cycle de conférences s'est déroulé sur les années 2024 et 2025. Il a été mis en place par le Codev Toulouse Métropole, instance de participation citoyenne composée de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale.

Il a été organisé en partenariat avec la Direction Générale aux Transitions et la Direction Générale des Ressources Humaines de Toulouse Métropole, dans le but d'encourager le développement d'une culture commune autour des enjeux de transition écologique, auprès du grand public et des agent-es, afin de mieux préparer collectivement les défis à venir.

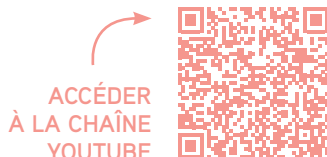
Chaque conférence a été présentée sous un double format :

- Aux citoyen-nes, en soirée ;
- Aux agent-es de Toulouse Métropole et de ses communes, le lendemain matin.

Ce cycle vise à une meilleure appréciation des différentes composantes de la transition socio-écologique, ses implications sur les modes de vie et l'action publique, et sa complexité dès lors qu'il s'agit d'interroger le mode de développement de nos sociétés et de répondre à l'exigence de justice sociale.

Les conférences grand public ont été filmées et sont disponibles sur la chaîne YouTube du Codev Toulouse Métropole.

Ce livret présente les six dernières conférences de ce cycle.



<https://youtube.com/playlist?list=PLyUkKd0ZsYr-XS7WOUNPPdw4dMHN6g4pY&si=GYPBEJWgvKBNe4kM>

LE FRUIT D'UNE COLLABORATION ÉTROITE ENTRE LE CODEV ET TOULOUSE MÉTROPOLE

En 2024, Toulouse Métropole a lancé un plan de développement des compétences à destination de ses agent-es sur la transition écologique, composé de plusieurs ateliers, conférences et formations innovantes, afin de mieux préparer les agent-es aux changements attendus. Le Codev a co-organisé ce cycle de conférences sur les différents enjeux de la transition écologique et sociale, sur un double-format pour toucher le grand public et les agent-es de la collectivité.

CONFÉRENCE N°1

BIODIVERSITÉ EN DANGER : UN EFFONDREMENT AUX MULTIPLES CONSÉQUENCES

CONFÉRENCE
GRAND PUBLIC :
12 MAI 2025

La conférence a été présentée par Alexandre Ribéron, maître de conférences à l'Université de Toulouse, et membre du Centre de Recherche sur la Biodiversité et l'Environnement (CRBE). Ses recherches portent sur l'intégration des processus écologiques, évolutifs et culturels qui structurent les populations humaines et leurs relations avec l'environnement. Il s'intéresse également à l'utilisation de l'écologie et de la biologie évolutive dans le champ social.

Pour aller plus loin



Cadre One Health, « une seule santé » : démarche initiée dans les années 2000 par les instances internationales qui lie santé humaine, santé animale et santé de l'environnement. Cette approche met en avant l'importance de ces interconnexions entre animaux et végétaux et propose des démarches à différentes échelles.

LA BIODIVERSITÉ, DE QUOI ON PARLE ?

Le terme de biodiversité est récent, il date de la fin du 20^e siècle. Il vient de la contraction de « biological diversity ». Utilisé d'abord dans un champ purement scientifique, il entre au fil des années dans le champ sociétal.

La biodiversité se caractérise à trois niveaux: la diversité génétique (au sein des espèces), spécifique (les espèces), et écosystémique (au sein des écosystèmes).



REGARDER
LA CONFÉRENCE

https://www.youtube.com/watch?v=BQynOnM_jRQ&t=855s



Biodiversité : « Variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie. Elle intègre la diversité au sein des espèces et entre les espèces ainsi que celle au sein des écosystèmes ».

Il existe aujourd'hui davantage d'espèces inconnues que d'espèces connues, sauf pour les vertébrés. Certaines zones géographiques sont plus riches en biodiversité spécifique, c'est à dire en nombre d'espèces, souvent associées à des réserves ou zones protégées, par exemple la région méditerranéenne.

VERS UNE « 6^E EXTINCTION » ?

Au cours du temps, la biodiversité a connu cinq extinctions massives. Aujourd'hui, de nombreux travaux scientifiques annoncent une sixième extinction, même si le débat demeure sur son amorçage. Plusieurs indicateurs montrent qu'il y a aujourd'hui, de manière globale, davantage d'espèces en danger que d'espèces non concernées par un risque d'extinction. Chez les insectes comme chez les oiseaux, la plupart des populations est en très fort déclin.

Il s'agit d'une situation déjà vécue au cours de l'histoire, dans les deux îles protégées que sont la Nouvelle-Zélande et Madagascar.

Lorsque l'homme s'est installé de manière durable dans ces territoires, la mégafaune a disparu. Souvent l'homme participe ou amplifie un déclin préexistant. L'un des facteurs majeurs de ces extinctions tient à la destruction des habitats causée par les hommes. Les animaux sont toujours présents, mais beaucoup moins nombreux. Cette situation est d'autant plus alarmante que ces données sont estimées sur 40 ans, une durée infime à l'échelle du temps géologique. La 6^e extinction est donc bien amorcée. Tout n'est pas perdu, mais il ne faut pas attendre avant d'agir vite et fort.

Pour aller plus loin



IPBES Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques créée en 2012. Elle a pour mission de renseigner les gouvernements sur les enjeux de biodiversité, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU).

OFB L'Office français de la biodiversité, créé en 2020, est un établissement public de l'Etat qui a pour mission de protéger et restaurer la biodiversité.



L'IMPORTANCE DE LA BIODIVERSITÉ : LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Les services écosystémiques sont les services rendus par les écosystèmes aux humains et au vivant en général. Il s'agit d'un concept parfois jugé comme étant anthropocentré : il faudrait protéger la biodiversité pour assurer la protection des êtres humains. Ces services sont classés en 3 catégories.

D'abord, les services d'approvisionnement, c'est-à-dire l'ensemble des produits pour satisfaire les besoins humains, tels que la nourriture, l'eau douce, les matériaux, ou les ressources médicales, biochimiques et génétiques. Ensuite, les services de régulation des processus et des fonctions des écosystèmes, comme la qualité de l'air, de l'eau, la fertilité des sols, ou la pollinisation. Les services de soutien, eux, assurent le maintien des processus et fonctions des écosystèmes tels que la photosynthèse. Et enfin, les services culturels, parmi lesquels nous pouvons citer les bénéfices immatériels apportés aux loisirs, au tourisme, au bien-être et à la santé mentale par exemple.

5 grands phénomènes conduisent à un déclin des espèces :

- Les maladies
- Les modifications des habitats :
Certaines communes mettent en place des stratégies pour protéger les populations (fermer les routes ou mettre des panneaux pour signaler de faire attention)
- Les espèces exotiques envahissantes
- Le changement climatique :
soit l'espèce migre, soit elle s'adapte, soit elle s'éteint
- La pollution

La question est de savoir s'il faut avoir une vision utilitariste ou non utilitariste de la biodiversité et de ses services écosystémiques. Une clé de réponse pourrait être, au-delà des services, de passer d'une valeur instrumentale de la biodiversité à une valeur intrinsèque, indépendante du regard humain.

Le point de vue de Toulouse Métropole

Toulouse Métropole est engagée dans l'élaboration d'une stratégie biodiversité à l'échelle des 37 communes du territoire intercommunal, en valorisant et en fédérant les actions locales et en construisant un cadre métropolitain partagé et structurant.

Parce que répondre à ces enjeux nécessite d'agir simultanément à différentes échelles, cette stratégie biodiversité porte une ambition forte de dialogue intercommunal, partenarial et interservices.

Les fondations de cette stratégie s'organisent en 3 grands piliers qui seront déployés courant 2027 en un plan d'actions opérationnel :

- Protéger et restaurer les richesses écologiques du territoire.
- Renforcer la cohérence, les synergies et les ambitions biodiversité des politiques de végétalisation, de désimperméabilisation et d'accès des habitants à la nature.
- Intégrer les enjeux biodiversité en amont des aménagements et diminuer leurs impacts sur les espèces et les milieux naturels.

Isabelle SALVI

Chargée de mission Espaces naturels



QUELLES INITIATIVES SUR LE TERRITOIRE TOULOUSAIN ?

L'action passe tout d'abord par la connaissance et la sensibilisation. Elles peuvent se mettre en place à différentes échelles. À l'échelle communale, les atlas de la biodiversité, visent à prendre conscience de la richesse de la biodiversité dans sa commune. À l'échelle intercommunale, le projet de réaménagement de l'île du Ramier, dans le cadre du Grand Parc Garonne, est un exemple de projet d'aménagement qui devrait permettre une restauration de la biodiversité. Cet arrêt volontaire de l'emprise humaine sur un territoire est encourageant.

La biodiversité ne s'arrêtant pas aux limites administratives, la Réserve Naturelle Régionale Confluence Ariège Garonne, qui vise à réaliser un corridor écologique le long de la Garonne, est un exemple intéressant à l'échelle territoriale. En somme, la complexité des enjeux de préservation de la biodiversité implique, pour les décideur-euses, de penser et de créer un ensemble cohérent à différentes échelles spatiales. S'inspirer de l'approche biomimétique est un moyen de considérer l'ensemble de ces enjeux, et de s'interroger constamment sur l'intégration des projets d'aménagement dans l'écosystème local et dans le renforcement de sa préservation.

Parole(s) de citoyen-nes

Les citoyen-nes sont conscient-es de la richesse de la biodiversité et de ses avantages pour les êtres humains :

alimentation *qualité de l'eau*
agriculture *habillement* *santé* *qualité de vie* *régulation des milieux*
exploitation des ressources *habitat*

Elles et ils sont conscients de l'impact négatif de l'homme :

élevage intensif
densification urbaine *changement climatique* *espèces invasives*
culture productiviste *imperméabilisation des sols* *dégradation des sols*
pesticides *surexploitation des ressources*

Elles et ils ne connaissent pas beaucoup d'initiatives locales mais mettent en place, dans leurs jardins et espaces publics, des pratiques qu'ils et elles estiment comme vertueuses pour la biodiversité : limiter leurs émissions de gaz à effet de serre, fleurir leur jardin ou balcon avec des plantes mellifères, nourrir les oiseaux l'hiver, acheter des produits issus de cultures bio et locales, limiter la tonte de l'herbe dans leur jardin.



CONFÉRENCE N°2

INONDATIONS DE LA GARONNE, QUEL RISQUE POUR LES TOULOUSAINES ET LES TOULOUSAINS ?

CONFÉRENCE
GRAND PUBLIC :
23 JUIN 2025

La conférence a été présentée par Jean-Marc Antoine, professeur de Géographie à l'Université de Toulouse Jean Jaurès, responsable du Master de Géographie GEMO (Gestion et Evaluation des Environnements Montagnards). Il est rattaché au laboratoire GEODE UMR-5602 du CNRS et ses recherches portent sur les risques dits naturels, en particulier en montagne (Pyrénées et Andes), le fonctionnement et la gestion des zones humides, et plus globalement sur l'histoire de l'environnement.

CRUE, INONDATION, RISQUE, CATASTROPHE : DE QUOI PARLE-T-ON ?



Grande crue de la Garonne du 23 et 24 juin 1875

Cette conférence a été organisée dans le cadre de la commémoration des 150 ans de la grande crue de 1875. La Garonne avait atteint 8 m 32 de hauteur au Pont Neuf. Cette catastrophe naturelle, considérée comme la plus grande crue connue de l'histoire toulousaine, a causé plus de 200 morts et plus de 25 000 sans-abris. Depuis, aucune crue n'a dépassé les 5 mètres.

Les crues et les inondations relèvent du fonctionnement hydrologique normal des cours d'eau, au même titre que les étiages.



REGARDER
LA CONFÉRENCE

<https://youtu.be/gJTxlUD9EVE?si=C9XiUplmDQfa506d>

Les termes d'inondation et de crue sont souvent employés pour désigner le même événement, alors qu'il ne s'agit pas exactement de la même chose : une inondation est une crue qui dégénère et déborde. En dehors de quelques exceptions, une crue fait donc moins de dégâts qu'une inondation.

Lorsque l'on parle de risque ou de catastrophe, c'est pour mesurer les effets d'un événement, aussi appelé aléa, sur le territoire et la façon dont il est perçu par les sociétés.

Quelques définitions

Crue : élévation du niveau de l'eau dans le lit mineur jusqu'au débit de « pleins bords » (avant débordement)

Inondation : crue débordant du lit mineur et s'étalant plus ou moins largement dans le lit majeur

Risque : probabilité qu'un phénomène d'intensité et de fréquence données (aléa) fasse des dégâts sur un territoire (vulnérabilité) ; au-delà, le niveau de risque dépend de la manière dont la société perçoit ce phénomène.

Le lit mineur (ou lit ordinaire du lit d'un cours d'eau) : désigne tout l'espace linéaire où l'écoulement des eaux s'effectue la majeure partie du temps. La plupart du temps il est délimité par des bourrelets de berge.

Le lit majeur : désigne l'espace de part et d'autre du lit mineur occupé par le cours d'eau lors de ses plus grandes crues.

Source : Toulouse Métropole, GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)



Le risque, c'est la probabilité qu'un phénomène (aléa) fasse des dégâts sur un territoire, et son niveau estimé dépend de la perception que la société a de cet événement. Les sociétés ont toujours eu conscience des risques de crue et d'inondation. Toutefois, elles ne perçoivent pas un dégât de la même façon. Ainsi, la culture du risque évolue-t-elle avec le temps.

La catastrophe naturelle caractérise un risque qui se réalise. Ce n'est plus une probabilité mais une réalité. En France, le terme a aussi un autre sens car il a également une dimension réglementaire, le statut de catastrophe naturelle ouvrant droit au régime d'indemnisation.



QUEL NIVEAU DE RISQUE À TOULOUSE ?

Une grande part du risque tient à des facteurs géographiques et est donc irréductible. En effet, Toulouse est un site fluvial propice aux inondations. La ville s'est installée au bord de la Garonne à l'époque romaine en raison des échanges commerciaux par le transport fluvial. Sa situation dans un méandre crée une dissymétrie entre les deux berges, et prédispose la rive gauche aux inondations. D'autre part, la configuration du réseau hydrographique du bassin versant en entonnoir favorise les crues puissantes. Ces différents facteurs géographiques invariants, liés aux configurations géomorphologiques du site de Toulouse et du bassin versant de la Garonne, expliquent la prégnance, présente et future, des crues.

Les crues étant survenues régulièrement au cours de l'histoire, il n'y a donc pas de raison que ces phénomènes cessent.

Le risque étant à la fois un aléa, une vulnérabilité et la perception de ces deux éléments, toute fluctuation de l'une ces trois dimensions influence donc son évolution. De nos jours, le territoire présente de nouvelles vulnérabilités comme une occupation du sol plus importante. Il est également exposé à des aléas plus forts du fait du changement climatique. Enfin les sociétés urbaines modernes n'ont pas la même connaissance des risques et la même tolérance que les sociétés du passé. Ainsi, le risque est-il aujourd'hui plus élevé.

QUELLES SOLUTIONS ?

Une piste consiste à réguler les écoulements sur la partie amont du bassin versant, de sorte à étaler la crue et à favoriser l'absorption de l'eau dans les sols, grâce par exemple au reboisement de certains versants.

Le point de vue de Toulouse Métropole

Toulouse Métropole agit pour réduire les conséquences des inondations liées aux débordements de la Garonne, de ses affluents et au ruissellement. Dans le cadre de la compétence GEMAPI, elle assure la surveillance et la mise en conformité des systèmes d'endiguement de Toulouse et de Blagnac. De 2026 à 2031, elle pilote un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) associant collectivités, acteurs publics et privés autour d'actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement. À travers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat, elle adapte les règles d'urbanisme pour limiter la vulnérabilité du territoire. Enfin, le Plan Intercommunal de Sauvegarde organise l'appui aux communes en cas de crue majeure.

Nathalie Libourel

Cheffe du Service Risques Majeurs

Dans les zones inondables, la technique la plus ancienne est celle de l'endiguement. À Toulouse, la plus ancienne digue dont on ait encore la trace est celle du cours Dillon, datant du 17^e siècle. Les digues en brique ont, quant à elles, été construites tout au long du 18^e siècle dans le cadre d'un projet plus global d'embellissement urbain. Aujourd'hui, la ville dispose de 16 km de digues, bordant la quasi-totalité du fleuve dans sa traversée de Toulouse. Ces digues ont d'ailleurs fait l'objet de rénovations entre 2015 et 2020. Elles sont toutefois controversées : il est impossible, et d'ailleurs non souhaitable, d'assurer leur continuité le long du bassin. De fait, les secteurs aval qui en sont dépourvus sont soumis à plus de risques.

De plus, les digues accélèrent la vitesse d'écoulement avec pour effet que l'onde de crue se déplace plus vite vers l'aval. Les crues peuvent également passer par-dessus les digues ou pire encore les faire céder. Enfin, elles empêchent le retour des eaux dans le lit mineur et donc l'assèchement des zones inondées une fois la crue terminée. À Toulouse l'endiguement est dimensionné pour faire face à la crue de 1875 (8,32 m et environ 7000 m3/s). Il n'est donc pas question de les supprimer dans un environnement où le risque est fort. Une étude estime que, si la crue de 1875 devait se reproduire aujourd'hui, le volume atteindrait une hauteur de « seulement » 7,60 mètres, notamment grâce à l'endiguement. Ce résultat conforte les bénéfices des mesures en place.

COMMENT DEVENIR ACTEUR·TRICE DE SA SÉCURITÉ ?

Nathalie LIBOUREL, cheffe du Service des Risques Majeurs de la mairie et de la métropole de Toulouse et Stéphane WATTELLIER, chargé de prévention et gestion des risques à la mission municipale du Service des Risques Majeurs, ont présenté les dispositifs mis à disposition des citoyen·nes.

La mairie de Toulouse a organisé des exercices, en 2024 et 2025, pour tester les dispositifs opérationnels du Plan Communal de Sauvegarde avec des citoyen·nes volontaires, et les améliorer grâce à leurs retours d'expérience. Participer à l'un de ces dispositifs est un moyen de s'informer.

Il est également possible de se renseigner sur son exposition aux risques avec le Plan Dynamique Interactif (PDI). D'autres documents d'information sont disponibles sur la page risquesmajeurs.toulouse.fr, comme le livret d'information sur les risques majeurs, le plan familial de mise en sureté (PFMS), le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il est également conseillé de s'inscrire au système d'alerte en masse gratuit de la Ville de Toulouse qui permet d'être informé·e des consignes à suivre en cas d'évènement grave. Également, le Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) permet, via son site internet dédié (inondations-agglo-toulousaine.fr), d'étudier les points de vulnérabilité de son logement et de bénéficier de possibles financements pour de potentiels travaux à mener.

Parole(s) de citoyen·nes

« Je n'ai aucune idée des risques d'inondation et je ne pensais même pas que la ville de Toulouse pouvait être inondée. Je n'ai aucune idée des gestes à adopter en cas d'inondation et depuis que j'habite à Toulouse je n'ai eu aucune information à ce sujet. »

« Mon logement n'est pas sur une zone à risque mais je me sens concernée parce que les conséquences sont collectives et sociétales et que les inondations correspondent à des usages abusifs de l'occupation des sols. »

« Il n'est pas rare de voir les quais inondés. Cela nous rappelle que la nature est imprévisible et les hommes vulnérables. »

« Entre la crue centennale et le changement climatique je pense qu'il faut se sentir concerné quand on habite à Toulouse. »



UNE HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE DE L'OCCIDENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION, L'ÉQUILIBRE INTROUVABLE ?

CONFÉRENCE
GRAND PUBLIC :
17 SEPTEMBRE 2025

La conférence a été présentée par Steve Hagimont, maître de conférences en histoire à Sciences po Toulouse, spécialiste de l'histoire de l'aménagement, du tourisme et de la protection de la nature depuis le XIX^e siècle.



REGARDER
LA CONFÉRENCE

<https://www.youtube.com/watch?v=i6y2rHMf7IE&t=532s>



Cette conférence de Steve Hagimont fait suite à la publication de l'ouvrage collectif La Terre perdue. Une histoire de l'Occident et de la nature, qu'il a codirigé avec Charles-François Mathis (Tallandier, 2025). Dans cet ouvrage, les auteur·rices explorent en une trentaine de thématiques, les évolutions des rapports entre la culture occidentale et la nature ces trois derniers siècles.

UNE INCARNATION SIMPLIFIÉE DE LA NATURE EN OCCIDENT

Dès le XIX^e siècle, les avancées scientifiques permettent de mieux comprendre les transformations des différents espaces naturels. Toutefois, ces avancées vont également de pair avec une simplification et même une destruction de de ces mêmes espaces.

Avec l'utilisation des énergies fossiles et l'expansion coloniale, le XVIII^e siècle marque un tournant dans l'exploitation des ressources naturelles par l'homme. Les forêts en sont un excellent exemple : ressource centrale pour la construction et le chauffage (des domiciles à l'industrie) à cette période, les fortes pressions exercées sur cette ressource ont engendré, en Occident, une grande inquiétude.

Même si le phénomène d'effet de serre n'est pas encore connu à cette époque, un imaginaire se crée autour d'une modification du climat et d'une désertification des paysages causées par la disparition des forêts. Ces grandes inquiétudes ont engendré, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'instauration de politiques de reboisement.

Cette pression sur le bois est atténuée par l'essor du charbon et des circuits commerciaux. Grâce à ces derniers, les puissances d'Europe de l'Ouest peuvent aller puiser dans les ressources forestières d'Europe centrale et d'Amérique.

LA CROISSANCE URBAINE : LES VILLES CONTRE LA NATURE ?

Le XIX^e siècle est traversé par deux mouvements importants, qui contribuent à des dynamiques d'exploitation et de pollution des espaces. Cette période est marquée par une croissance spectaculaire des villes, qui s'étendent vers les campagnes alentour, y prélèvent des ressources et y rejettent leurs déchets. D'autre part, ce siècle est celui de l'apogée de la domestication des chevaux, dont l'alimentation nécessite des milliers d'hectares autour des villes. Les boues urbaines, autrefois recyclées, sont évacuées vers les campagnes par les égouts perfectionnés à partir du milieu du XIX^e siècle, polluant durablement ces dernières, qui en portent encore parfois les traces aujourd'hui. Malgré les inquiétudes et manifestations contre l'arrivée des usines dans les villes, les politiques favorisent le développement économique, tout en organisant le dédommagement les riverains des nuisances subies.



ENTRÉE DE LA NATURE EN POLITIQUE

Le rapport à la nature ne se limite pas aux pratiques économiques : il est aussi diffusé par la religion, l'éducation, les médias et la politique. Au XIX^e siècle, une partie du camp réactionnaire s'inquiète de la destruction, par l'industrialisation, des valeurs traditionnelles. De l'autre côté de l'échiquier politique, William Morris, dans son roman *News from Nowhere* publié en 1890, imagine une société postrévolutionnaire ayant réussi à établir une société harmonieuse en rupture complète avec les destructions écologiques du XIX^e siècle. Franz Schrader, pyrénéiste, géographe, cartographe et peintre paysagiste français, établit à cette époque un parallèle entre la brutalité de la colonisation des peuples et la destruction de la nature. Une pensée catastrophiste, annonçant des désastres à venir, émerge. Le XX^e siècle marque l'entrée de l'écologie dans le champ politique, incarnée en France par la candidature de l'agronome René Dumont à l'élection présidentielle de 1974. L'écologie devient une thématique incontournable, sans être centrale, qui rencontre la sympathie de l'électorat et représente, pour une faible partie des électeurs, un véritable motif de vote.

DOMINER LA NATURE, DOMINATION PAR LA NATURE ?

À partir des années 1970, les constitutions de mouvements écoféministes analysent la dégradation de la terre comme ayant partie liée avec la domination masculine sur les femmes, avec des figures comme Françoise d'Eaubonne. Les femmes sont en première ligne des luttes écologistes dans les années 1960-70, à l'image de Rachel Carson.

Les dominations sont également d'ordre social. L'économiste Joan Martinez Alier, développe le concept d'« environnementalisme des pauvres » pour déconstruire l'idée selon laquelle seuls les pauvres détruiraient l'environnement, et qu'à partir d'un certain niveau de richesse, les sociétés deviendraient assez prospères pour s'occuper de l'environnement. Il montre que certains mouvements populaires ont, au cours de l'histoire, pu s'opposer à des projets étatiques et industriels s'appropriant les ressources de leurs territoires, terres, forêts, marais, minerais.

Ce rapport dominateur à la nature s'est peu à peu inscrit dans notre quotidien. Il s'est inscrit dans les lois, notamment par la propriété privée.

MAÎTRISER LA NATURE POUR EN REPOUSSER LES LIMITES

L'Occident, qui a été à l'origine de cette trajectoire destructrice de l'environnement, a aussi théorisé sa protection, via des institutions comme le WWF, l'Unesco. La traduction politique des alertes environnementale repose durablement sur l'idée ambivalente selon laquelle la mise en place des mesures de protection de la nature permettrait de poursuivre l'accroissement de la prospérité humaine. Le XIX^e siècle est traversé par ces questionnements : est-il possible de prendre soin et de la nature et des humain-es ? Certaines mesures de protection d'espaces naturels interrogent : aux USA les protections de certains parcs ont entraîné l'expulsion des populations présentes sur place. Cela rejoint l'histoire de la protection de la nature par les Occidentaux dans les territoires colonisés.



Le point de vue de Toulouse Métropole

Les analyses de Steve Hagimont éclairent le contexte dont « hérite » aujourd'hui la métropole. L'histoire qu'il retrace de la « friction » entre l'Homme et son environnement est amenée à s'accroître à l'avenir, exacerbée autour de plusieurs enjeux vitaux :

- l'accès et le partage des ressources naturelles disponibles, qui nouera le devenir du territoire métropolitain à celui d'autres territoires et acteurs ;
- la préservation de la santé (humaine, animale et végétale) sera au cœur d'arbitrages forts, à mener dans un cadre démocratique ;
- la définition individuelle et collective d'un nouveau rapport à la Nature sera un facteur de mobilisation.

Territoire pionnier dans de nombreux domaines, Toulouse Métropole a vocation à expérimenter pour écrire de nouveaux futurs de cette histoire environnementale.

Hélène HENRY VIEL

Chargée de mission Prospective et veille stratégique



« Je pense qu'il faut préserver et pérenniser tous les espaces végétaliser voire sanctuariser certains de ces espaces pour la faune ou à la flore et développer de nouveaux espaces et de nouvelles zones de végétations dans la ville. »

« La collectivité, à la volonté de planter 100 000 arbres, cela est une bonne initiative, mais il faut voir où et comment ses arbres sont plantés et leur pérennité sur le temps, car s'ils ne s'accompagnent pas d'un réaménagement de l'espace, ils sont voués à mourir quand les arbres ne poussent pas dans un sol qui est perméable et au milieu du béton, ni au-dessus des parkings. »

Depuis le XIX^e siècle, chaque fois que des limites naturelles ont semblé être atteintes, les sociétés industrielles ont semblé être repoussées. Les limites annoncées ont en fait été constamment contournées, si bien que la situation actuelle apparaît comme le fruit d'une accumulation de problèmes non réglés. Elle est marquée par l'augmentation continue de pollutions et de l'emprise des activités humaines sur leur environnement. Face à l'ampleur des transformations sociales et économiques à opérer, un temps de « backlash », d'offensive contre les sujets écologiques semble caractériser les années 2020. S'il peut inquiéter au regard des risques environnementaux, changement climatique et épuisement des sols compris, ce moment montre aussi que l'écologie est plus que jamais au cœur du jeu politique et commence même à entrer au centre de la géopolitique internationale. Dans ce contexte, rien n'est encore joué, mais la période apparaît clairement comme un moment charnière de notre histoire collective.

Depuis le XIX^e siècle, de nombreux rapports et enquêtes alertent sur les limites de la croissance économique dans un monde fini. Le rapport Meadows, publié en 1972, modélise les interactions entre développement industriel, ressources agricoles, natalité, pollution et mortalité, et prédit un effondrement dans le courant du XXI^e siècle, sans préciser de date, si rien ne change. Il alerte sur l'optimisme technologique, qui détourne l'attention de mesures politiques nécessaires. Il suscite de nombreuses réactions, pour certaines passionnées, pour d'autres incrédules, en particulier dans les sphères dirigeantes et chez les économistes qui œuvreront à nier l'alerte, comme Solow ou Nordhaus.

LA TRANSITION DES MOBILITÉS EST-ELLE AMORCÉE ?

LA MÉTROPOLE TOULOUSAINE EN PERSPECTIVE

CONFÉRENCE
GRAND PUBLIC :
15 OCTOBRE 2025

La conférence a été présentée par Bruno Revelli, maître de conférence à l'Université Toulouse Jean Jaurès, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires. Ses travaux portent sur les questions de transports, notamment à l'échelle régionale, de l'alternative à la voiture en milieu rural et sur les mobilités à longue distance.



REGARDER
LA CONFÉRENCE

<https://youtu.be/9UUczYcT-5mU?si=xJiHc5SbaPg4h79U>

Quelques définitions

Transition : changement radical entre deux états qui implique une certaine progressivité. Dans les mobilités, cette transition est nécessaire, car l'impact sur le climat et sur l'environnement est important.

Mobilité : lorsqu'on parle de mobilité, on met la focale sur les pratiques des individus. Ce terme touche donc au quotidien et aux modes de vie, ce qui engendre quelques résistances face à ces changements. La transition des mobilités est à penser comme projet de société pour réduire l'impact carbone des modes de déplacement.

Transports : désignent les supports des mobilités.

LES TRANSPORTS, SECTEUR LE PLUS ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE EN FRANCE

En 2023, au niveau national, le secteur des transports était responsable de 34 % des émissions de gaz à effet de serre. Ce chiffre monte à 44 % des émissions si l'on prend en compte uniquement le CO₂. La responsabilité incombe principalement au secteur routier, responsable de 92 % des émissions de gaz à effet de serre, et plus précisément à la voiture particulière (52 %). Tandis que les émissions de la voiture particulière stagnent, celles des poids lourds et des véhicules utilitaires légers ont tendance à augmenter depuis les années 1990.



Quant à l'aérien, son impact peut paraître négligeable si l'on considère uniquement les mobilités à l'intérieur des frontières nationales (4 % des émissions de gaz à effet de serre), mais dès que l'on prend en compte les vols internationaux, la part des émissions de ce transport monte à 15 %. De plus, si l'on rapporte les émissions de CO₂ au service rendu (gCO₂/passager/km), l'avion devient le mode de transport le plus émetteur.

L'IMPACT DES TRANSPORTS SUR L'ENVIRONNEMENT, UNE VÉRITABLE QUESTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Au-delà des gaz à effet de serre qui ont une portée globale, les transports émettent aussi d'autres substances ayant un impact plus local. Les oxydes d'azote (NOx), responsables de la moitié des émissions, et les particules fines, contribuent fortement à la pollution de l'air. Ces substances provoquent des problèmes respiratoires majeurs et favorisent l'apparition de cancers. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, 14 % des décès dans le monde sont liés à la pollution de l'air, dont une part significative provient du secteur des transports.

D'autres dégradations environnementales méritent également d'être soulignées, telles que les nuisances sonores : on estime que deux tiers d'entre elles sont dues aux transports. D'après l'ADEME, le coût social du bruit en France s'élèverait à 147 milliards d'euros.



Enfin, l'étalement urbain et les effets de coupure engendrés par le système automobile, ainsi que l'insécurité routière, constituent d'autres externalités négatives. Ces différents impacts rappellent que la réduction des déplacements en voiture ne répond pas uniquement à un objectif d'atténuation du changement climatique, mais relève aussi d'enjeux majeurs de santé publique et de qualité de vie.

LA SOBRIÉTÉ ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMME LEVIERS D'ACTION

Aurélien Bigo, chercheur sur la transition énergétique des transports, identifie cinq leviers d'action : trois de sobriété (réduction des besoins de mobilité, report modal, optimisation du remplissage des véhicules) et deux technologiques (efficacité énergétique, décarbonation de l'énergie). Les leviers technologiques restent des promesses incertaines et peuvent générer des effets rebond. Le vélo apparaît comme la solution présentant le plus d'impact, tandis que l'avion et la voiture s'imposent comme des modes de transports à éviter. Afin de rendre ces alternatives plus intéressantes à l'usage, l'aménagement du territoire est un levier incontournable. Miser sur la sobriété et un aménagement réfléchi sont les piliers incontournables d'une transition des mobilités réussie.



Le point de vue de Toulouse Métropole

Malgré un contexte financier contraint, Toulouse Métropole maintient une politique ambitieuse en faveur des mobilités durables.

Elle contribue au financement de Tisséo Collectivités, notamment en perspective de la mise en service de la troisième ligne de métro, et poursuit ses aménagements de voirie favorisant les transports collectifs.

La Métropole soutient également le développement de l'usage du vélo à travers le déploiement du Réseau Express Vélo et l'accompagnement des actions menées par la Maison du Vélo, en matière de location, de sensibilisation et d'apprentissage.

Enfin, la politique de mobilité métropolitaine s'attelle autant à bien gérer les problématiques d'aujourd'hui qu'à préparer demain, en œuvrant autant au quotidien à la régulation du trafic (environ 800 carrefours à feux sur le territoire) qu'à la conduite d'études stratégiques de mobilité et de circulation accompagnant les projets d'aménagement futurs.

Benjamin DELPLANQUE
Directeur Mobilités

À TOULOUSE, UNE MÉTROPOLE EN COURS DE TRANSITION ?

À Toulouse et sur la première couronne, la part modale de la voiture diminue depuis les années 1990. On observe également une légère baisse des kilomètres parcourus sur le périmètre de Toulouse et des deux premières couronnes. Toutefois, cette amélioration est en réalité à deux vitesses. Si de réels progrès ont lieu dans la commune centre, où les modes doux prennent plus en plus de place, on observe plutôt une stagnation dans les périphéries. Cette situation est d'autant plus préoccupante que c'est en périphérie que les distances parcourues sont les plus longues. Pour être efficace, la transition des mobilités doit agir en priorité dans ces zones périurbaines, mais la deuxième couronne ne relève déjà plus du périmètre d'intervention de Tisséo...

Ainsi, derrière l'effet vitrine d'un centre-ville reconquis par les modes doux, il ne faut pas sous-estimer les impacts du processus métropolitain sur des territoires éloignés. À l'échelle de l'aire d'attraction urbaine, nous ne sommes qu'aux prémices d'une transition.

UNE TRANSITION QU'IL FAUT RENDRE JUSTE ET DÉSIRABLE

Face à une montée des résistances, souvent légitimes au regard des enjeux de justice sociale, contre la réduction de la place de la voiture, l'enjeu d'acceptabilité devient essentiel. L'acceptabilité des mesures dépend fortement de leur nature : les politiques d'aménagement sont mieux perçues que les mesures fiscales, puisqu'elles permettent des alternatives plus efficaces que la voiture. La désirabilité des mesures est également primordiale : l'apport écologique ne suffit pas, c'est l'apport économique et le gain de temps qui font changer les comportements. Il faut y trouver un intérêt personnel. Amélioration de la qualité de vie, sentiment de sécurité, réduction des inégalités sociales sont autant de bénéfices concrets à valoriser pour effectuer une transition des mobilités durables.

Parole(s) de citoyen·nes

Les citoyen·nes observent une augmentation notable des pistes cyclables sur le territoire, allant de pair avec une augmentation de l'utilisation du vélo, notamment des vélos-cargos pour le transport des enfants.

Leur perception du rôle des collectivités : « Les collectivités locales ont un rôle majeur, mais pas de manière isolée et de manière autocentrée. Les déplacements sont une problématique d'aménagement du territoire qui doit considérer l'ensemble du territoire pertinent en articulant l'ensemble des modes de transport. »



CONFÉRENCE N°5

ET SI LA DÉMOCRATIE PRENAIT SOIN DE NOUS ?

CONFÉRENCE
GRAND PUBLIC :
26 NOVEMBRE 2025

**La conférence a été
présentée par Fabienne
Brugère**, philosophe.

Ses travaux portent sur l'esthétique et la philosophie de l'art, l'histoire de la philosophie moderne (XVII^e siècle), la philosophie morale et politique, la philosophie anglo-américaine et les théories féministes. Elle est professeure des Universités à l'Université Paris 8. Elle a également été présidente du Codev de Bordeaux Métropole entre juin 2008 et juin 2013.

LA MONDIALISATION COMME DYNAMIQUE D'EXPULSION

Selon la sociologue et économiste Saskia Sassen, la dynamique fondamentale de la mondialisation reposerait sur l'expulsion. Ces expulsions sont autant de manière de décomposer des existences, de faire sombrer des individus ou encore de rendre inertes des sols. Les dégradations et agressions subies par les humains et leur environnement se sont multipliées dès les années 1980 dans trois directions : l'emballlement mondial de l'exploitation des hommes et des ressources, la généralisation de nouvelles formes de division sociale du travail, et des opérations financières de plus en plus complexes et globales. Selon Saskia Sassen, les comportements des classes sociales supérieures s'avèrent de plus en plus prédateurs, faisant surgir sur tel ou tel territoire des formations prédatrices organisées, violentes, capables d'agir avec surprise et dans l'urgence. Face à ces expulsions multiples, socio-économiques et écologiques, quelle place imaginer pour une démocratie qui prendrait soin de nous ?



REGARDER
LA CONFÉRENCE

<https://youtu.be/E4Thp18YdCQ?si=CQhpuewJyol2Qh88>

«Des institutions décentes sont des institutions qui n'humilient pas les gens, qui font attention à la qualité des relations humaines et des interdépendances. Ce sont des institutions non brutales.»

FABIENNE BRUGÈRE

UN DÉSAMOUR DE LA DÉMOCRATIE

D'après Francis Dupuis-Déri, la démocratie se définit comme «un régime politique où le peuple se gouverne seul, sans autorité suprême qui puisse lui imposer sa volonté et le contraindre à l'obéissance». Cette souveraineté du peuple est parfois jugée illégitime, voire impossible, car le peuple est perçu par certaines élites comme irrationnel, et donc incapable de se gouverner.

De nos jours, différentes dynamiques témoignent d'un scepticisme croissant à l'égard de la démocratie. Si 18 % des Français-es considèrent que la France est davantage un régime autoritaire qu'une démocratie, selon le CEVIPOF, une part importante estime également que la démocratie ne permet plus d'avancer ni de transformer la société. Ce désenchantement se traduit notamment par une abstention électorale en hausse et par un attrait croissant pour un pouvoir plus autoritaire.

UNE DÉMOCRATIE À BOUT DE SOUFFLE, QUI NE PEUT PLUS PRENDRE SOIN DE SES CITOYEN-NES

La démocratie, en tant que régime politique fondé sur la participation des citoyen-nes, repose sur des lois permettant aux citoyen-nes de changer de gouvernement ou de projets politiques légalement sans avoir besoin de recourir à la violence. Ce système vise à protéger la population des dérives tyranniques, qu'elles proviennent d'une personne ou d'un groupe, y compris d'une majorité.



Or, selon Myriam Revault d'Allonnes, nous traversons aujourd'hui une «crise sans fin», c'est-à-dire un enchaînement de crises que le système politique ne parvient pas à résoudre. Pour y faire face, l'action politique n'a plus le temps d'opérer les transformations nécessaires à son bon fonctionnement. Elle n'est plus dans l'initiative, mais dans la réaction aux crises, et n'a plus les moyens de prendre soin de sa population.

Les enquêtes du CEVIPOF et de la Fondation Jean Jaurès témoignent d'un attrait croissant pour des formes de pouvoir plus autoritaires : en 2025, 48 % des Français-es estiment qu'il faudrait « moins de démocratie et plus d'efficacité », 41 % approuvent l'idée d'un homme fort se passant des élections ou du Parlement et 73 % souhaitent un « vrai chef » pour remettre de l'ordre. En 2023, 32 % considéraient par ailleurs que d'autres systèmes politiques pouvaient être aussi bons que la démocratie.

LA PERSPECTIVE D'UNE DÉMOCRATIE SENSIBLE

L'éthique du *care*, c'est-à-dire du « prendre soin », est une philosophie qui met l'accent sur le souci des autres, la vulnérabilité, la dépendance et l'interdépendance, offrant une vision alternative du lien social. Ce courant insiste sur la notion d'interdépendances généralisées des vies et la primauté du lien. Un lien soucieux de ne pas exclure celles et ceux qui sont aux prises de vulnérabilités. Ainsi, une démocratie sensible, qui prend soin des individus, repose sur la reconnaissance des vulnérabilités, et part du principe que nous sommes toutes et tous plus ou moins vulnérables. Cette prise en compte s'avère complexe pour les pouvoirs publics car elle demande une capacité à prévoir l'imprévisible.

Le point de vue de Toulouse Métropole

La démocratie du CARE pose la question de l'approfondissement de nos liens territoriaux. Elle propose de reconstruire le lien du local en faisant la place à la diversité du vivant sur notre territoire et notre interdépendance (humains, faune, la flore). Elle se pose comme alternative et force visionnaire face aux tentations autoritaires. Prendre en compte la pluralité des vulnérabilités qu'expérimente un territoire, c'est redonner à chacun et chacune sa place dans le débat public. Nous sommes toutes et tous vulnérables, à un moment de notre vie, quelque part sur ce territoire. La participation citoyenne est un levier pour venir prendre soin de ses individualités dans le collectif. Toulouse Métropole expérimente ainsi des concertations sur la « *Ville à Hauteur d'Enfants* », l'identification de *Refuges climatiques* ou encore des ateliers prospectifs sur la Métropole de Demain pour mieux protéger son territoire des changements climatiques.

*Responsable Mission Participation
Citoyenne et Concertation de
Toulouse Métropole*



« Est vulnérable toute personne qui exprime un degré d'exposition à un aléa qui produit une singularisation des trajectoires individuelles. C'est un élément difficile à prendre en compte dans les politiques publiques car il s'agit d'une situation d'urgence qui présente une signification à la fois individuelle et collective, mais nécessite une réaction collective. »

Fabienne Brugère

L'ÉCOLOGIE COMME POLITIQUE DU CARE, UNE VISION ORDINAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'écologie du *care* repose sur l'observation de notre environnement. Les premiers mouvements écoféministes témoignent de l'attachement à la nature, d'une appartenance à la nature. Par exemple, le *care* appliqué à l'agriculture se manifesterait par une considération de toutes les relations avec les espèces animales autour de la ferme, nuisibles ou non, en se basant sur l'observation et l'attention à son milieu pour apprendre à le connaître et agir au mieux afin de préserver le vivant.

C'est aussi l'idée d'une attention à la terre et au sol, de la reconnaissance de leur existence et de leur fonction nourricière. L'écologie du *care*, basée sur l'attention et l'observation, résiste aux injonctions de performance et de séparation. La démocratie prendra soin de nous si nous pouvons avoir le temps, bénéficier de structures et institutions qui nous donnent ce temps et nous permettent d'être attentif·ves et d'observer.

Les politiques publiques sont là pour accompagner les personnes vulnérables pour qu'elles ne soient pas expulsées de la société, favoriser le lien social et éviter les dynamiques de repli sur soi.

Parole(s) de citoyen·nes

« À Toulouse Métropole et dans ses communes, des consultations de citoyens existent mais avec peu de latitude de co-construction. Souvent de la validation de choix faits par les municipalités et non une concertation, une co-construction des projets, ni de choix de projets. Beaucoup de rapports écrits qui restent dans les tiroirs. »

Une démocratie prenant soin de ses citoyens, c'est : « plus de bien-être, moins de tensions, plus de temps, moins d'heures de travail, plus de bénévolat et d'implication citoyenne, moins de frustration, plus de consommation, plus de réflexion sur les enjeux de la société. »



« La transition écologique est liée aux enjeux démocratiques car elle demande des actions à différents niveaux, notamment à l'échelle locale. »

« Dans la mesure où l'écologie ou la dégradation du climat aura des conséquences sur les citoyens la seule solution est de prendre soin de ces citoyens en améliorant l'écologie. »

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET VULNÉRABILITÉS TERRITORIALES : QUELLES STRATÉGIES D'ADAPTATION POUR UNE TRANSITION JUSTE ET DURABLE ?

CONFÉRENCE

GRAND PUBLIC :

16 DÉCEMBRE 2026

Une table-ronde de clôture animée par Marie-Christine Jaillet, Présidente du Codev, en présence de :

Hélène Peskine, architecte et urbaniste en chef de l'État. Elle est directrice générale adjointe du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). À ce titre, elle coordonne un réseau de 10 directions territoriales visant à accompagner les collectivités locales dans les transitions climatiques et sociales.

Geneviève Bretagne, doctorante au laboratoire LISST-CIEU (Université Toulouse Jean-Jaurès), urbaniste et ingénieure en environnement. Ses recherches visent à interroger la contribution des politiques publiques d'adaptation climatique en urbanisme à une plus grande équité environnementale et sociale.

L'IMPORTANCE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Pour préparer une France à +4 °C en 2100, le gouvernement a lancé en 2025 le troisième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Il présente un plan d'action et une stratégie pour adapter le territoire français aux impacts visibles et attendus du changement climatique. Toutefois, peu de financements sont mis à disposition. C'est plutôt au niveau local que foisonnent les initiatives, car l'adaptation, contrairement à l'atténuation, est dépendante de chaque territoire. En effet, des spécificités territoriales existent et sont aujourd'hui de plus en plus perceptibles : le recul du trait de côte en littoral, l'usage de l'eau dans les zones rurales, les îlots de chaleur urbains dans les villes...



Toulouse Métropole, qui a identifié les risques auxquels son territoire est exposé, prépare sa stratégie d'adaptation dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Plan Climat.



REGARDER
LA CONFÉRENCE

<https://youtu.be/zkyOG0V2Yng?si=WX7-RHhAXqKPOVCJ>



« *Adaptation*: Dans les systèmes humains, elle désigne le processus d'ajustement au climat actuel ou prévu et à ses effets, afin d'atténuer les dommages ou de tirer parti des opportunités. Dans les systèmes naturels, elle désigne le processus d'ajustement au climat actuel et à ses effets; l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat prévu et à ses effets. » (GIEC, AR6)

S'ADAPTER, POUR QUI ?

Aujourd'hui, l'action politique mène ses plans d'adaptation avec des stratégies de « petits pas ». Il manque un regard plus global avec une réflexion portant sur « pour qui » et « pour quoi » cette adaptation est-elle nécessaire ? Les sciences du climat permettent de mesurer l'exposition aux risques et leurs impacts, mais ce sont les sciences humaines et sociales qui permettent d'apporter ces dimensions plus sensibles : comment les territoires, les individus sont-ils affectés par le changement climatique ? Sont-ils tous affectés de la même manière ? Comment réagissent-ils ? Pour éviter la « mal-adaptation » et l'accroissement des vulnérabilités qu'elle provoque, il est essentiel de s'attacher à mieux comprendre les équilibres environnementaux en place sur le territoire étudié, les caractéristiques sociales des populations et identifier ainsi les priorités socio-économiques qui en découlent.

« *Vulnérabilité*: La propension ou la prédisposition à être affecté négativement. La vulnérabilité englobe divers concepts et éléments, notamment la sensibilité aux préjudices, et le manque de capacité à y faire face et à s'y adapter. » (GIEC AR6)

PRENDRE EN COMPTE LES VULNÉRABILITÉS

Le terme de vulnérabilité vient des sciences du risque, mais ce terme est aussi utilisé par les sciences sociales. Il faut bien différencier la vulnérabilité de la pauvreté. La littérature scientifique caractérise cette vulnérabilité par deux entrées : biophysique ou sociale. La vulnérabilité biophysique prend en compte les conditions environnementales du territoire et l'endommagement réel ou potentiel si l'aléa survient. La vulnérabilité sociale considère l'exposition des populations à partir de facteurs économiques, sociaux, sanitaires, culturels, historiques, techniques et fonctionnels.



La prise en compte de ces deux registres permet de réfléchir aux effets différenciés des solutions d'adaptation. À titre d'exemple, les politiques de végétalisation pour répondre aux phénomènes d'îlot de chaleur urbain peuvent entraîner une revalorisation des quartiers où elles sont mises en place. Cette revalorisation foncière peut avoir un impact social comme une hausse des loyers. Les populations les plus pauvres peuvent donc ne pas profiter de cette adaptation. Une action initialement pensée au bénéfice du plus grand nombre peut ainsi avoir des contre coups sociaux. Il est donc important d'apprécier les conséquences des mesures d'adaptation pour anticiper leurs effets différenciés et éviter de renforcer des inégalités. Croiser les politiques sociales et environnementales permettrait de développer une géographie prioritaire des vulnérabilités. De la même manière que l'Etat accompagne certains territoires via la géographie prioritaire de la politique de la ville, il pourrait accompagner les collectivités qui doivent faire face à des enjeux d'adaptation qui dépassent leurs capacités d'actions.

S'ADAPTER, COMMENT ?

Tout d'abord, une première piste est de mettre en place une adaptation progressive avec des mesures présentant des résultats de court-terme visibles par la population et qui restent dans un niveau d'acceptation sociale raisonnable. Ces mesures doivent adapter les pratiques sans trop les bouleverser.

Dans un second temps, le GIEC invite, dès son 5^e rapport en 2014, à une adaptation transformationnelle. Cette proposition de changement de paradigme vise à réfléchir à une adaptation plus profonde qui s'appuierait sur la volonté de réduire les vulnérabilités existantes et celles à venir. Elle nécessite de s'appuyer davantage sur la compréhension de la complexité des systèmes et de réinterroger les mécanismes en place. Cette adaptation transformationnelle nécessite également de décroisonner les compétences entre les différents acteurs pour faciliter la co-construction et la coordination des actions. Elle invite également à s'inspirer d'initiatives citoyennes déjà existantes.

Méthodologie d'action proposée par le Cerema

4 leviers d'action pour favoriser l'adaptation au changement climatique des territoires :

- 1. Adopter une vision systémique et territoriale : apprécier ses vulnérabilités par un diagnostic local, les ancrer dans un contexte géographique, historique, sociologique, démographique...*
- 2. Identifier des solutions sectorielles :
- adaptation des bâtiments au climat de demain, résilience des infrastructures, végétalisation et apaisement des espaces publics, sobriété foncière,
- associées à une mesure des dommages évités pour inciter à agir.
Puis choisir les priorités d'action en fonction des vulnérabilités réelles du territoire.*
- 3. Repenser les modèles économiques : évaluer les coûts de l'inaction, valoriser la décroissance des consommations (eau, énergie, sols), adopter une gestion de patrimoine sobre et anticipatrice, reconfigurer le modèle assurantiel en croisant vulnérabilités sociales et environnementales.*
- 4. Renforcer la coopération entre les acteurs (usagers, chercheurs, acteurs sociaux, institutions...): l'adaptation ne connaît pas les frontières de statut, et requiert une convergence de toutes et tous pour augmenter la résilience aux crises qui menacent.*

Le point de vue de Toulouse Métropole



Dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Plan Climat, Toulouse Métropole souhaite renforcer les mesures d'adaptation du territoire au changement climatique.

En milieu urbain, les leviers envisagés concernent en premier lieu des actions de rafraîchissement telles que la végétalisation, la désimperméabilisation, l'éclaircissement de la ville, ou le confort d'été des bâtiments. Au-delà des vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations ou encore le retrait-gonflement des argiles (phénomène de mouvement des sols dû à l'alternance entre périodes sèches et pluvieuses, pouvant causer des dégâts sur les bâtiments ou la voirie) sont également des aléas climatiques à anticiper. Enfin, l'adaptation implique des actions organisationnelles: prévenir et gérer les risques, assurer la continuité du service public, etc.

CAMILLE ROSAY

Chargée de mission stratégie d'adaptation au changement climatique

Parole(s) de citoyen-n(es)



En 2050, les citoyen-n(es) imaginent Toulouse:

Plus perméable, avec des matériaux adaptés aux températures qui seront de plus en plus chaudes, des zones ombragées et de repos pour les usagers

Créer des cheminements ombragés et des accès à des espaces frais (en tenant compte des PNR)

Augmentation des zones vertes et diminution des zones bétonnées

Laisser les parcs ouverts toute la nuit

Mettre en place des zones refuges de fraîcheur dans tous les quartiers

Il fera très chaud et la ville ne sera pas adaptée si le rythme actuel reste le même, il faut agir très vite

Organiser des solidarités de voisinage ainsi que des nouveaux services pour prendre soin des personnes mal logées, à mobilité réduite... (livraison de médicament, de repas, transport vers des lieux frais)

Le climat sera chaud et sec. S'inspirer des aménagements des pays du Sud ou de l'Espagne pour nos déplacements pédestres (voies d'ombrages) pour pouvoir continuer d'utiliser nos extérieurs

Adaptation de l'urbanisme

Des usages de l'eau différents

Adaptation de la vie des entreprises et des écoles à cette nouvelle donnée.

Interdiction des piscines ou systèmes moins consommateurs

Des usages des véhicules (à moteurs) différents

Interdire l'usage de la voiture en ville pendant les périodes de canicules

Réduire la minéralisation

CONCLUSION

**Marie-Christine
JAILLET**

*Présidente
du Codev
Toulouse Métropole*



Conclu au début de l'année 2026, ce premier cycle de conférences-débats est loin d'avoir épuisé un sujet dont l'actualité de ce printemps et de cet été a souligné l'importance vitale. Car nous avons fait comme jamais jusqu'alors, l'expérience douloureuse d'une planète que le réchauffement climatique rendra inhabitable en bien des endroits, y compris dans ceux que l'on qualifiait jusque-là de tempérés !

En effet, la succession des épisodes caniculaires de la fin mai à la mi-août 2026 a montré l'inconfort thermique d'une part conséquente du parc de logements. Éprouvé sur une longue durée, il a mis à mal non seulement le bien-être, mais également les corps et la santé mentale, rappelant le poids des inégalités sociales pour s'en protéger : quand certains peuvent s'équiper de la climatisation ou se réfugier dans des endroits plus frais, d'autres en sont réduits à des bricolages rarement efficaces pour atténuer la surchauffe de leur logement. Il a aussi montré que l'augmentation de la morbidité touchait les plus âgés et les plus isolés socialement, soulignant ainsi que la réponse aux effets de la canicule ne tenait tout autant à l'attention et au soin (« care ») portés aux personnes qu'à des dispositions techniques.

Quant aux mégafeux, ils ont touché des régions jusque-là préservées de tels événements, ravagé forêts, faune et flore, détruit maisons et projets de vie, tout en de plusieurs métropoles menaçant plusieurs métropoles : ici, Bordeaux et ailleurs, Madrid ou Athènes.

De son côté, la sécheresse a épuisé les écosystèmes de nombreuses rivières et fleuves, fragilisé l'approvisionnement en eau potable d'un nombre non négligeable de communes, stérilisé les sols et fortement endommagé les cultures.

Ainsi, l'ampleur et la brutalité des effets du réchauffement climatique subis ces derniers mois ne sauraient faire l'objet désormais du moindre doute sur la réalité du changement climatique, plus marqué encore en Europe de l'Ouest que dans d'autres parties du globe terrestre. Il ne s'agit donc plus de faire face à des événements exceptionnels, en comptant sur la résilience de la société pour les surmonter, mais bien de les considérer désormais comme l'ordinaire de nos sociétés, en anticipant leur survenue par une adaptation qui permette de les vivre sans trop de dommages individuels et collectifs, tout en poursuivant les efforts de réduction des gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique.

Dans une société confrontée à une situation qui interroge, de ce fait, notre modèle de développement et nos choix individuels, le Codev a, modestement, un triple rôle à jouer : d'information pour que chaque citoyenne et citoyen soit à même d'apprécier le plus justement possible les changements en cours et leur incidence sur les conditions de vie de chacune ainsi que sur la trajectoire de nos sociétés ; d'exploration, aux fins de leur diffusion, des bonnes idées ou solutions, expérimentées, ici où là, dans les politiques publiques ou par des initiatives d'habitants ou d'usagers qui participent à adapter l'action publique et nos modes de vie ; d'alerte sur des enjeux minorés, des contradictions ou des effets-rebonds mésestimés, sur la nécessité d'un effort d'adaptation répondant à la double exigence d'une délibération démocratique et d'une justice sociale et territoriale.



Conseil de développement
TOULOUSE MÉTROPOLE

PUBLICATIONS DU CODEV

Disponibles sur demande
et en téléchargement
www.codev-toulouse.org

ENVIE DE PARTICIPER

Contactez-nous par courriel
codev@toulouse-metropole.fr

7, rue René Leduc
1^{er} étage
31500 Toulouse
Tél. : 05 36 25 26 53

Août 2026

Illustrations :

Weronika_DVDLP

Conception graphique :

HK Design Graphique

Impression :

Imprimerie Toulouse Métropole

Mieux appréhender les enjeux de la crise écologique et social

En avril 2024, le Codev Toulouse Métropole a lancé un cycle de conférences sur les transitions écologiques et sociales. Ce cycle, composé d'une dizaine de conférences et ouvert à toutes et tous, vise à une meilleure appréciation des composantes de la transition socio-écologique. Quelles en sont les implications sur les modes de vie ? Sur l'action publique ? De quelle manière sa complexité interroge-t-elle le mode de développement de nos sociétés, et nous encourage-t-elle à répondre à l'exigence de justice sociale ?

Ce livret reprend les six dernières conférences de ce cycle.

LE CODEV TOULOUSE MÉTROPOLE

Le **Codev** est une assemblée consultative indépendante et libre de son expression, composée exclusivement de bénévoles. À l'écoute des citoyen·nes, il mobilise l'expertise de ses membres pour contribuer à éclairer l'action publique par la production de rapports et d'avis.

L'activité du Codev s'organise autour de **groupes de travail** sur des sujets divers. Il contribue aussi à l'**animation du débat public** avec l'organisation de conférences ou autres événements ouverts au grand public. Le Codev propose enfin des **expérimentations participatives** qui permettent de déployer des démarches innovantes.

Les publications du Codev sont disponibles sur demande et en téléchargement sur son site internet. Retrouvez toutes ses actualités sur les réseaux sociaux.

 @Codev Toulouse Métropole

 @codev_tm

 @CodevTlse

 @Codev Toulouse Métropole

